

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 24 septembre 2026

Mise à jour de la tablette *DANEW DSLIDE-115* à la suite d'une non-conformité liée au contrôle parental

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour de la tablette *DSLIDE-115* de la société DANEW portant sur le dispositif de contrôle parental proposé par ce terminal.

Dans le cadre de sa mission de surveillance du marché portant sur la mise en œuvre du contrôle parental sur les moyens d'accès à internet en application de la loi n° 2022-300 du 2 mars 2022, l'ANFR a procédé à un contrôle de la tablette *DSLIDE-115* de la société DANEW.

Le contrôle a mis en évidence que, hors ligne et pour les utilisateurs mineurs âgés de 15 ans ou plus, l'équipement ne proposait pas l'activation du contrôle parental lors de la première mise en service, bien que la réglementation l'exige.

L'ANFR a mis en demeure la société DANEW d'apporter des mesures correctives afin de mettre fin à la non-conformité constatée sur cet équipement. Un correctif a été développé et diffusé le 21 août 2026, dans sa mise à jour version *Dslide_115_SW01_EEA_20260803* (visible dans les paramètres de l'appareil).

L'ANFR a vérifié l'efficacité de ce correctif. Désormais, lors de la mise en service, le contrôle parental est proposé à tous les utilisateurs mineurs et il peut effectivement être choisi de l'activer.

L'ANFR invite les propriétaires de ces tablettes à vérifier qu'ils disposent bien de la version *Dslide_115_SW01_EEA_20260803* ou d'une version ultérieure. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour peut être effectuée et l'équipement réinitialisé afin d'activer le dispositif de contrôle parental. Il est également possible de l'activer et de le paramétrer directement dans les paramètres de l'équipement. Pour accompagner les utilisateurs, plusieurs ressources sont disponibles :

- [La loi n° 2022-300 du 2 mars 2022 visant à renforcer le contrôle parental sur les moyens d'accès à internet](#)
- [Le décret d'application n°2023-588 du 11 juillet 2023](#)
- [Contrôle parental : l'ANFR publie son premier bilan et propose des actions pour renforcer la protection des mineurs](#)

Contact presse ANFR :
presse@anfr.fr